



FORMATION à L'ÉVALUATION

Compte-rendu du stage de formation à l'évaluation module 1 de la ligue ARA
8 janvier 2023 à St Etienne

Animateur Luc Mathevet 6 h de formation

Objectif général du stage : situer l'évaluation dans la pratique et balayer l'ensemble de la situation d'examen.

- présentation des annexes 2 et 3 du règlement particulier CSDGE: recommandations sur les modalités de délibération ; éléments à prendre en compte lors de l'évaluation ; nomenclature technique.
- construire l'interrogation : choix des questions.
- observer, noter : structurer son observation.
- délibérer : modalités et arguments.
- retour au candidat : préambule et contenu.
- Remplir la fiche d'appréciation.

Etat des lieux avec les présents

Cette année nous testons la formule en deux modules, avec 11 membres des jurys en formation continue et 7 prétendants en formation initiale. Sur ce premier module nous avons insisté sur la compréhension des critères et des niveaux d'exigences en terminant par des examens blancs. Les autres capacités seront travaillées lors du module 2 et à distance, ce compte-rendu est un document de travail dans ce sens.

Pratique de bienvenue pour mettre en évidence quelques incontournables.

Pratique et mise en évidence de l'attitude et du centrage qui sont les conditions de la connexion ; connexion qui est la condition de la mobilisation qui conduit au déséquilibre du partenaire et donc à la réalisation de la technique. Ces éléments nourrissent l'interaction tori/uke.

Exemple avec Katate dori tai no henka et tenkan ho.

Ce qui est enseigné est évalué, nous évaluons ce que nous développons chez nos élèves. Ces principes fondamentaux sont mis en œuvre, donc observables, à différents niveaux par les élèves/candidats : la pédagogie et l'évaluation sont indissociable, le passage d'un exercice à un autre et/ou le choix d'un niveau de difficulté dans le cadre d'une pédagogie différenciée dépendent d'une appréciation, d'une évaluation de la situation des élèves.

Préambule sur les conditions générales de l'évaluation

Dans notre discipline nous ne pouvons pas évaluer une performance mesurable en temps, distance, énergie etc. Nous ne pouvons pas non plus évaluer une production après sa réalisation, pièce mécanique, meuble, bâtiment, logiciel etc. Il faut essayer d'évaluer les compétences des candidats pendant leurs prestations de 15 mn. Il faut donc être capable de décrypter et mémoriser en temps réel ce qui a trait avec les compétences développées en Aïkido. C'est une évaluation ponctuelle et non pas un contrôle continu, nous n'avons pas de temps pour digérer l'information, pour mettre en perspective la progression des candidats. Toutes ces difficultés cumulées rendent notre tâche très complexe.

L'ambition, c'est le choix d'un grade fédéral, c'est à dire que la base d'évaluation n'est pas un petit groupe fermé sur lui-même, mais un ensemble beaucoup plus large : le territoire d'une ligue pour le 1^{er}/2^{ème} dan, plusieurs ligues pour le 3/4 dan.

Donc l'évaluation intervient sur un socle de plusieurs centaines de pratiquants. L'idée étant de se situer dans sa pratique et dans le groupe, l'assise du grade est d'autant plus solide.

L'examen fédéral est une évaluation **collective**, avec plusieurs examinateurs dans un jury, pour avoir des regards **croisés** et **contrastés** sur les prestations. Ce qui tend modestement vers plus d'objectivité. Cela implique un dialogue avec l'autre membre du jury et donc l'utilisation d'un langage commun, c'est tout le propos des critères.

Présentation de l'annexe 2 : le texte qui donne l'esprit du règlement.

ANNEXE 2

II – 1 RECOMMANDATIONS SUR LES MODALITES DE DELIBERATION

Le rôle d'examineur de grade dan dans le cadre de l'UFA suppose la conscience et la prise en compte de la diversité de l'Aïkido.

Cette diversité n'est que la conséquence de la richesse de la discipline qui autorise bien des stratégies Pédagogiques qui, tout en se réclamant des mêmes perspectives, principes et valeurs, prennent des formes sensiblement différentes. Elles proposent alors, de fait, des réalités de pratiques distinctes qui n'en sont pas pour autant irréductibles.

Dans l'exercice de ses fonctions, l'examineur UFA est donc confronté à cette diversité de prestations. Un certain nombre d'outils d'observation, d'analyse et de communication sont à sa disposition pour se forger une opinion et l'objectiver au maximum.

Toutefois, il est clair que son regard ne peut pas prétendre être absolument aussi affuté et pertinent lorsqu'il observe l'expression d'une pratique qui n'a que peu, voire pas du tout, occupé de place dans sa propre formation que lorsqu'il doit évaluer un(e) pratiquant(e) issu(e) d'une formation semblable à la sienne ou, du moins, fortement apparentée. Placé dans cette situation, il lui appartiendra alors, au cours des délibérations, de tenir compte de cet état de fait. Pour cela, dans le cas où il n'aurait pas été pleinement convaincu par une prestation, il devra s'efforcer de développer son argumentation en s'appuyant au maximum sur des données observables et objectivables, faisant référence à des principes communs.

Parallèlement, il devra s'abstenir d'invoquer ce qui pourrait relever d'options ou de préférences personnelles (légitimes, au demeurant).

De même il aura pour obligation d'écouter et de prendre en compte toute argumentation, développée dans le même esprit, qui pourrait être contraire à la sienne.

Et, si, à l'issue de ces échanges apaisés et respectueux, se déroulant dans un climat de confiance mutuelle, les opinions n'ont pu se rapprocher, il devra, au moment de rendre son avis définitif, savoir garder une position quelque peu en retrait et donc savoir montrer de la réserve dans sa décision, conscient qu'il sera de la relativité de son regard.

Sa liberté de jugement reste toutefois entière et il ne s'interdira pas, éventuellement, de rendre au bout du compte un avis négatif, si véritablement et en toute conscience il a la conviction que des principes ou valeurs essentiels de l'Aïkido n'ont pas été respectés.

Annexe 2 règlement particulier CSDGE

validée en mars 2017

Délibération dans un climat d'écoute et d'apaisement, même si aujourd'hui les grades s'organisent séparément.

La posture de l'examineur fédéral n'est pas celle du professeur de club, il ne s'agit pas d'évaluer l'écart entre la prestation du candidat (qui n'est pas notre élève) et notre pratique d'enseignant.

Rappel sur les critères/éléments à prendre en compte lors de l'évaluation

Les travaux de la commission d'harmonisation ont notamment porté sur la réécriture des critères avec une recherche sur le vocabulaire, **mais bien entendu les fondamentaux, les contenus de la discipline n'ont pas changé !**

Dans ce compte-rendu les nouvelles formulations sont associées aux anciennes par une barre oblique.

En préambule de la présentation des critères dans l'annexe 2 le règlement rappelle l'importance du comportement durant tout l'examen pour tori et uke.

II – 2 DIFFERENTS ELEMENTS SONT A PRENDRE EN COMPTE LORS DE L'EVALUATION

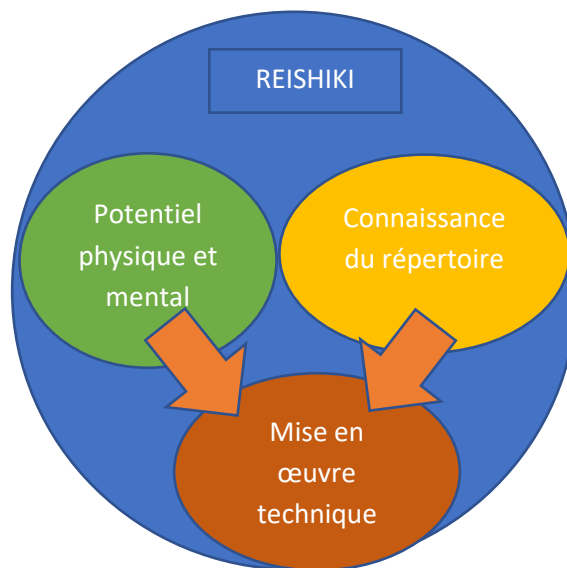
Il faut considérer que l'évaluation doit être effective durant la totalité de la prestation du candidat, prestation qu'il convient donc de prendre en compte dans son déroulement global, tout au long de la présence dans le Dojo (tant pour Tori que pour Aïte/Uke). Ainsi, la montée sur le tapis, les saluts initiaux et finaux, les phases d'attente, la qualité de présence avant et après le contact physique sont-ils à observer tout autant que l'échange physique à proprement parler.

Proposition d'un premier postulat de départ :

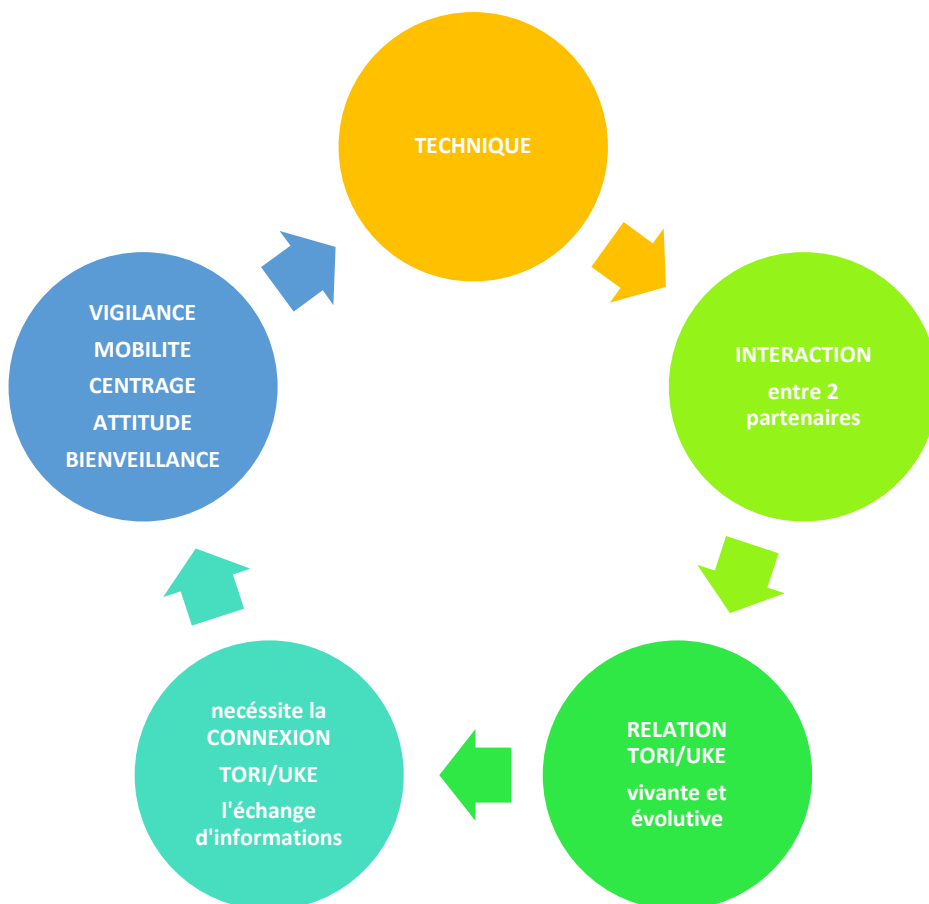
Pour aborder notre discipline, nous avons besoins de poser le contexte de la pratique et des règles de comportement : **le reishiki** et **le reigisaho** (les règles et leur mise en œuvre)

- Nous transmettons un héritage à travers le bagage technique de l'Aïkido : **Connaissance formelle des techniques/connaissance du répertoire.**
- Nous avons besoin d'organiser notre relation technique et martiale avec uke pour une utilisation optimum des forces en présences : **construction/ réalisation/ création de la technique/ développement de la technique (quels moyens sont mis en œuvre).**
- Nous devons nous préserver de la menace sans détruire notre partenaire, être centrés physiquement et mentalement : **intégrité/plénitude dans l'utilisation du potentiel physique et mental pour uke et tori.**

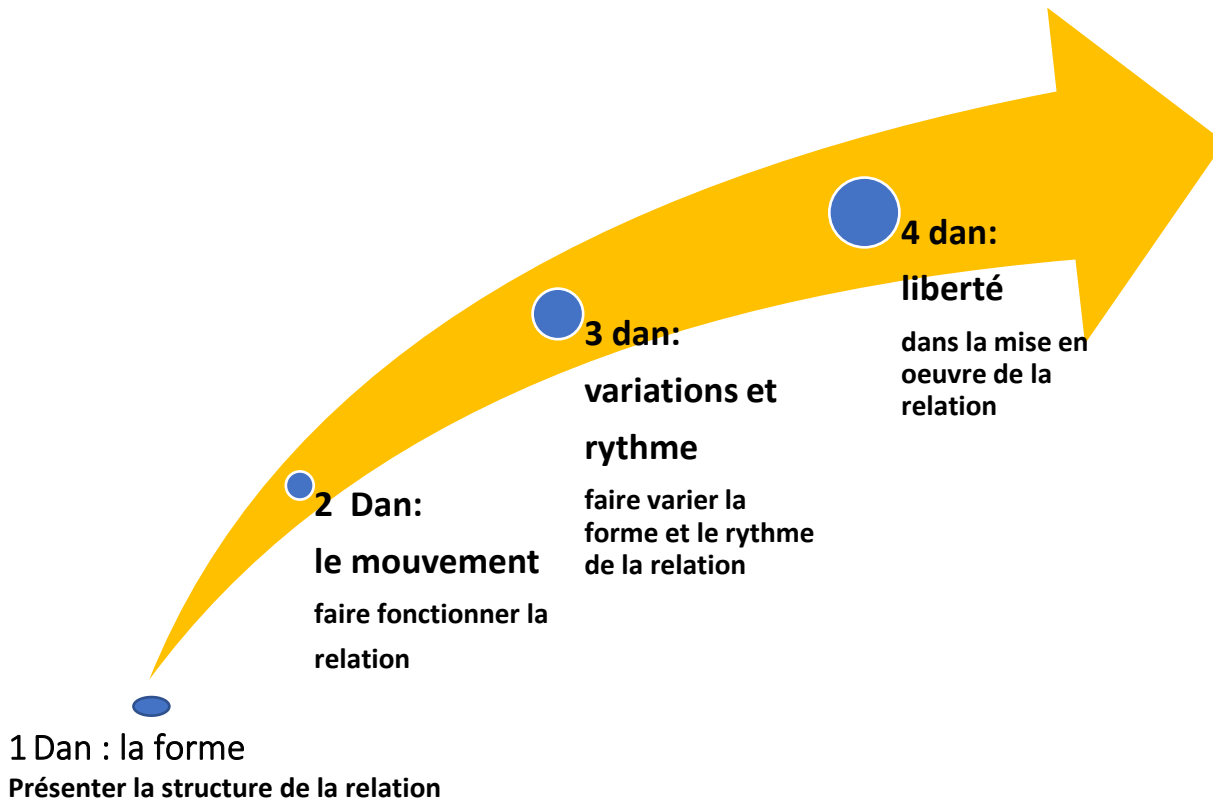
Si le mot intégrité est difficile à appréhender ou fait polémique, on peut s'appuyer sur la définition du Larousse.
« Rappel définition de l'intégrité : État de quelque chose qui a toutes ses parties, qui n'a subi aucune diminution, aucun retranchement : L'intégrité du territoire, d'une œuvre. État de quelque chose qui a conservé sans altération ses qualités, son état originels : Conserver l'intégrité de ses facultés intellectuelles malgré l'âge. »



Second postulat : la technique est une interaction entre deux partenaires et la progression en Aïkido est la progression dans la relation/connexion tori/uke, le/la pratiquant(e) avance dans la maîtrise des différents éléments nécessaires à la vie et au développement de cette connexion.



La technique comme une interaction entre deux partenaires.



La progression dans la maîtrise de la relation.

Pour faciliter la compréhension et l'observation en temps réel, je vous propose de répartir en trois groupes les 20 « éléments à prendre en compte pour l'évaluation » du règlement particulier CSDGE.

1. Ce qui peut être observé dans l'étiquette et la connaissance du répertoire
2. Ce qui peut être observé dans le développement de la technique
3. Ce qui peut être observé du point de vue du potentiel physique et mental de tori et uke, l'intégrité

Certains éléments se retrouveront dans plusieurs groupes, puisqu'il y a logiquement interaction entre les différents principes, c'est une arborescence complexe.

Extrait du règlement CSDGE mars 2017

Annexe 2

Il va de soi que la différenciation analytique des éléments composant le tableau ci-dessus est purement théorique et a seulement pour objectif de guider l'observation pendant les examens et de fournir par son vocabulaire des outils de communication qui faciliteront la délibération et la restitution aux candidats.

Lors de la restitution au candidat, l'examineur est tout à fait légitime à expliquer le manquement constaté par rapport à un critère par une chaîne de causalité évoquant d'autres critères afin de ne pas se cantonner à des remarques formelles ou univoques qui n'aident guère le pratiquant à progresser.

On peut multiplier les exemples des interdépendances de tous ces éléments.

- *Le relâchement est lié à la sérénité et contribue à l'adaptabilité*
- *« Irimi » procède de la détermination*
- *« Maaï » et « Shisei » sont intimement liés*
- *l'équilibre dépend largement de la pertinence des déplacements et donc de « Maaï »*
- *un manquement sur le placement initial (« De-aî ») aboutit inévitablement à une mise en danger (ouverture) ou une perte d'équilibre.*
- *le caractère non-traumatisant d'une technique dépend largement d'une création et d'une conduite du déséquilibre effectives.*

Etc, etc, etc....

La pondération ou hiérarchisation de l'importance relative de ces critères est laissée à la liberté des examinateurs en fonction de leur culture et de leurs formations personnelles.

Proposition de répartition des éléments dans les trois groupes :

1. Ce qui est observé du point de vue de l'étiquette et de la connaissance du répertoire.

- le respect (reigisaho) : respect du cadre (rituel), du partenaire, de soi-même.
- la connaissance du répertoire (dont la distinction et complémentarité omote/ura)
- l'attitude (shisei): attitude naturelle et relâchée qui se caractérise par la verticalité et débouche sur l'adaptabilité.
- la sérénité (seishin jotai, kokoro no mochikata) : contrôle des émotions (peur, colère, fébrilité...)
- la vigilance (kamae, zanshin) : état mental qui permet la présence et la connexion avant, pendant et après l'échange physique.
- l'unité du corps (shisei , metsuke) :le centrage, l'alignement, les lignes de force, la coordination entre le haut et le bas du corps qui assurent l'efficacité et l'économie. Permanence du shisei dans l'action
- l'équilibre (shisei)
- la concentration (seishin jotai, kiryoku, kamae) : présence permanente.

2. Ce qui est observé lors du développement, de la mise en œuvre de la technique

- la vigilance (kamae, zanshin) : état mental qui permet la présence et la connexion avant, pendant et après l'échange physique.
- la détermination (kiryoku) : investissement dans l'action (qui néanmoins ne doit pas prendre le pas sur le caractère technique de la prestation).
- l'équilibre (shisei)
- la logique de construction : création et gestion du déséquilibre : une projection (ou amenée au sol) est la conséquence d'un déséquilibre, lui-même conséquence d'un placement initial (de-ai) adéquat.
- la gestion du « maai » : adéquation de la distance et du rythme tout au long de la technique.
- l'utilisation du principe « irimi » : élément fondamental du placement initial (de-ai)
- la présence potentielle d'atemi : conséquence d'un positionnement relatif (« maai », distance, angle, engagement du corps) pertinent.
- l'absence d'ouverture (au sens martial, réciproque du critère précédent) : ne pas se mettre en danger par un positionnement déficient (mêmes éléments que le critère précédent).
- la pertinence des directions et des déplacements (tai sabaki, irimi, tenkan) : permettant le déséquilibre et des possibilités d'atemi tout en restant équilibré.
- la connexion : (ki-musubi, awase) c'est par la connexion, mentale et physique, que la technique est véritablement échangée et résultat de la rencontre des deux protagonistes.
- la disponibilité : ou adaptabilité qui permet d'opter pour la solution qui s'impose sans chercher à forcer les choses.
- le caractère non-traumatisant de la technique : conséquence technique de l'idée de respect.

3. Ce qui est observé du point de vue du potentiel physique et mental des candidats (tori/uke), de l'intégrité.

- le respect , du partenaire et de soi.
- la concentration (seishin jotai, kiryoku, kamae) : présence permanente.

- la sérénité (seishin jotai, kokoro no mochikata) : contrôle des émotions (peur, colère, fébrilité...)
- la vigilance (kamae, zanshin) : état mental qui permet la présence et la connexion avant, pendant et après l'échange physique.
- la condition physique, la gestion de l'énergie a des conséquences sur la prestation.
- l'attitude (shisei): attitude naturelle et relâchée qui se caractérise par la verticalité et débouche sur l'adaptabilité
- le relâchement (shisei, kokyu ryoku)
- l'unité du corps (shisei, metsuke) : le centrage, l'alignement, les lignes de force, la coordination entre le haut et le bas du corps qui assurent l'efficacité et l'économie. Permanence du shisei dans l'action.
- le caractère non-traumatisant de la technique : conséquence technique de l'idée de respect.

Lors des cours, nous avons abordé le travail de l'évaluation par l'approche des « compétences dominantes » inscrites dans le règlement CSDGE de mars 2017. Plus précisément en se rapprochant d'une dominante observable pour chacun des niveaux étudiés.

.1^{er} dan : Capacités à vérifier

Respect du cadre de l'examen. Connaissance du répertoire des techniques et des formes d'attaques (tant pour Tori que pour Aïte/Uke); compréhension de la logique de construction des techniques ; Shisei : l'attention portée à l'attitude, au centrage doit se manifester. Les autres éléments listés au paragraphe (différents éléments à prendre en compte lors de l'évaluation doivent apparaître en germe) .c.à.d. essentiellement capacité à construire les techniques avec les notions d'attitude, centrage, placement et déplacement.

.2 dan : Capacités à vérifier

Le niveau deuxième dan doit permettre de manifester une compétence et un approfondissement dans le maniement des éléments définis pour le premier dan (tant pour Tori que pour Aïte/Uke).

En particulier une connaissance plus approfondie du répertoire est attendue ainsi qu'une progression nette en matière de fluidité, d'unité du corps et de gestion du Ma-ai.

Il convient donc d'être plus exigeant dans l'application des critères déjà définis, et d'y apporter quelques orientations supplémentaires.

c.à.d. compétence dans le maniement des outils donc construction dans le temps de l'action grâce à une légère anticipation et notions de continuité et fluidité.

.3 dan : Capacités à vérifier

Le niveau troisième dan doit permettre de manifester une maîtrise plus complète des techniques tant pour Tori que pour Aïte/Uke et la capacité à les adapter à toutes les situations.

L'émergence d'une liberté dans leur application commence à s'exprimer.

Les exigences supplémentaires doivent donc porter sur le niveau de maîtrise des éléments précédents et notamment sur :

-le contrôle de soi et de ses actes ;

-la capacité à faire des variations à partir des bases, si nécessaires (adaptabilité) ;

-la disponibilité à tout moment de la prestation ;

-la maîtrise du principe d'Irimi (entrée);

-l'appréciation de maai (contrôle de la distance), comme au deuxième dan et interventions au bon moment ;

-la capacité d'imposer et de maintenir un rythme à l'intérieur du mouvement

-Le respect du cadre de l'examen.

4.dan: Capacités à vérifier

Le niveau quatrième dan doit permettre de manifester une maîtrise complète (tant pour Tori que pour Aïte/Uke) des techniques de base et de leurs variantes.

Les exigences supplémentaires doivent donc porter sur le niveau de maîtrise des éléments précédents, et notamment sur :

- la manière de contrôler à tout moment la situation ;*
- l'adéquation du travail au partenaire et à la situation - la sérénité du candidat ;*
- la capacité du candidat à exprimer sa qualité de perception, de relation au partenaire et de liberté dans le maniement des principes de la discipline.*

Ces dominantes nous permettrons de modifier le tableau de synthèse général ci-dessous pour l'adapter à chaque niveau.

TABLEAU DE SYNTHESE GENERAL POUR L'OBSERVATION DES CRITERES : que faut-t-il observer ?

Repères pour l'observation des critères/éléments à prendre en compte pour l'évaluation : quels comportements observables attendus pour le respect de ces éléments ?

Reishiki, reigisaho

J'observe que le candidat a une tenue propre et correcte.

J'observe que le candidat connaît et respecte les règles du dojo, salut, posture, tenue des armes.

Connaissance du répertoire technique

J'observe que le candidat répond bien à ma question, il connaît la nomenclature.

Réalisation de la technique

J'observe que le candidat met en œuvre des déplacements pour réceptionner la contrainte, créer et conduire le déséquilibre jusqu'à l'engagement final en immobilisation ou projection. Le candidat est mobile, coordonné et centré sur son partenaire.

Intégrité/plénitude dans l'utilisation du potentiel physique et mental

J'observe que :

- le candidat utilise son corps de façon rationnelle, il est coordonné, c'est à dire qu'il y a un lien entre le haut et le bas du corps,
- le corps est orienté dans la direction de l'action, les mains dans le prolongement des hanches, le candidat est centré, il n'y a pas de forte torsion du buste.
- le candidat n'est pas en déséquilibre, cassé en deux.
- le candidat n'est pas en danger, n'est pas vulnérable aux actions de uke
- le candidat n'est pas agressif et irresponsable envers son partenaire,
- le candidat est orienté sur son partenaire et vigilant même entre les techniques.

Construire l'Interrogation à partir de la nomenclature

Extrait du RP-CSDGE : l'esprit de la nomenclature

Annexe 3 I – NOMENCLATURE TECHNIQUE

Il doit être clair que la nomenclature technique proposée ici **ne représente pas l'ensemble du répertoire technique de l'Aïkido** qui doit, avec discernement, être étudié dans la pratique régulière. Cette nomenclature est destinée à **servir de support aux examens** de passage de grade dan et, à ce titre, n'a retenu que les techniques et formes d'attaque les plus **usitées**, les plus **révélatrices** et les plus **porteuses de sens** tant au plan pédagogique que du point de vue de l'évaluation. Cette sélection **ne doit en aucun cas** être considérée comme **un cadre délimitant l'enseignement et la pratique de tous les jours**.

La liste des questions choisies par l'examineur doit lui permettre d'évaluer le niveau des candidats en les plaçant dans une situation de difficulté « raisonnable » par rapport au niveau d'exigence 1^{er}, 2 dan, etc. il faudrait se poser certaines questions :

Pourquoi je demande cette technique ? Qu'est-ce que je veux observer ?

Quelles compétences la combinaison attaque/technique va-t-elle faire ressortir ?

On peut réfléchir en termes de déplacement, intérieur/extérieur, de déséquilibre, de niveau de contrainte, de complexité de la construction (changement de main, entretien du déséquilibre, direction, etc.)

Souvent on reproche aux examinateurs de poser toujours les mêmes questions, mais pour l'égalité des chances dans un examen d'état il est recommandé de ne pas chercher l'originalité à tout prix, au risque de désavantager certains candidats. **Il faut être sûr que la technique est connue des candidats et qu'elle permet de vérifier des éléments fondamentaux : connaissances des formes, utilisation des déplacements pour se préserver et créer le déséquilibre, mobiliser uke, principes omote/ura, une attitude centrée et coordonnée, le respect du partenaire, la gestion de l'effort. Il est souhaitable d'avoir sa liste en tête avant l'examen et de ne pas lire lors de l'épreuve.**

Exemple 1^{er} dan : techniques simples qui permettent d'évaluer les **outils placements/déplacements et attitude.**

Suwari waza

Shomen uchi- ikkyi, nikkyo, sankkyo, yonkkyo, omote/ura- éventuellement gokyo
Irimi nage-kotegaeshi -éventuellement kokyunage

Hanmi handachi waza

Katate dori-shihonage omote/ura
Uchikaiten nage
Ikkyo
Ushiro ryokata dori-ikkyo
Kokyu nage

Tachi waza

Kata dori-ikkyo-nikkyo omote/ura
Ryote dori tenchi nage-kokyunage-shihonage
Katadorimenuchi-kokyunage-ikkyo-kotegaeshi

Yokomenuchi-ikkyo-irilminage-kotegaeshi-shihonage
Chudan tsuki-jyuwaza
Ushiro ryotedori-ikkyo-iriminage-kokkyunage-kotegaeshi-shihonage
Eventuellement
Kubishime-ikkyo-sankyo-kokyunage.

Tanto ou jo

Tanto

Shomen uchi gokyo
Chudan tsuki- jyu waza

Jo dori- Jonage

Chudan tsuki jyuwaza

Randori

2 partenaires-maeryokata dori

Exemple 2 dan : explorer un peu plus les doubles contraintes, la maîtrise de construction est mise en évidence, on peut demander plus de jyuwaza pour observer la gestion du maai en autonomie.

Suwari waza

Yokomen uchi-ikkyo-nikkyo-sankyo-yonkyo-omote/ura- éventuellement gokyo
Irimi nage-kotegaeshi-éventuellement kokyu nage

Hanmi handachi waza

Katate dori-ikkyo-nikkyo-omote/ ura
Kaiten nage-uchi/soto
Shihonage-omote/ura
Ryotedori-shihonage-omote/ura

Uchiroryokatadori- kokyunage
Ikkyo-sankyo

Tachiwaza

Ryote dori -tenchi nage-kokyunage-koshinage
Katateryotedori- kokyunage-ikkyo- kote gaeshi-iriminage-udekimenage
Katadorimenuchi-shihonage-iriminage-kotegaeshi-nikkyo-omote/ura
Shomen-jyuwaza
Ushiroryotedori-jyuwaza
Ushirokubishime-ikkyo-sankyo-kokyunage-koshinage-kotegaeshi-shihonage

Tanto

Shomen/yokomen-jyuwaza
Chudan tsuki-jyuwaza

Jo dori jo nage

Jyu waza

Randori

3 partenaires mae ryo kata dori

Attention au travail à genoux : 4 minutes environ pour l'ensemble suwari waza et hanmihandachi waza semble une bonne mesure, entre $\frac{1}{4}$ et $\frac{1}{3}$ de l'examen (15mn+-3mn), il s'agit de préserver la mobilité de tori en tachi waza et d'être réaliste, la pratique à genoux ne représente pas 50% du temps de pratique.

Attention aux questions trop complexes au 1^{er} dan, pourquoi demander tout ushiro kubishime et eri dori ? Dans ce cas que va-t-on demander au 2^{dan} et 3^{dan} ? il faut répartir la difficulté sur les quatre examens dan en perspective (1,2,3 et 4 dan).

Observer et noter

Les tableaux de synthèse par niveaux et dominantes suivants sont des outils pour structurer et guider l'observation vers des comportements observables liés aux éléments d'évaluation(critères). Ces « informations brutes » seront notées et organisées suivant le profil de chaque examinateur.

TABLEAUX DE SYNTHESE PAR NIVEAUX ET DOMINANTES

1^{ER} DAN : COMPREHENSION DE LA LOGIQUE DE CONSTRUCTION DES TECHNIQUES

DOMINANTE : ATTITUDE, CENTRAGE, PLACEMENT et DEPLACEMENT (tant pour Tori que pour Aïte/Uke), la structure de la relation tori/uke

CONNAISSANCE DU REPERTOIRE TECHNIQUE REISHIKI, REIGISAHO	CREATION/DEVELOPEMENT DE LA TECHNIQUE	POTENTIEL PHYSIQUE ET MENTAL
<p>J'observe que :</p> <ul style="list-style-type: none"> - tenue correcte et propre - le candidat connaît et respecte les règles du dojo, salut, posture, tenue des armes. - le candidat répond bien à ma question, il connaît la nomenclature 	<p>J'observe que :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le candidat met en œuvre des déplacements pour réceptionner la contrainte, créer et conduire le déséquilibre jusqu'à l'engagement final en immobilisation ou projection. - le candidat est mobile, il utilise le placement adéquat pour réaliser les différentes phases de la technique. - le remplacement entre deux techniques peut être « scolaire », en reculant. - le début de l'action peut être statique. - l'action n'est pas forcément rapide ni puissante. 	<p>J'observe que :</p> <ul style="list-style-type: none"> - attitude : le candidat utilise son corps de façon rationnelle, il est coordonné, c'est à dire qu'il y a un lien entre le haut et le bas du corps, - le corps est orienté dans la direction de l'action, les mains dans le prolongement des hanches, il est centré - le candidat n'est pas en déséquilibre, - le candidat n'est pas en danger, - le candidat n'est pas agressif et irresponsable envers son partenaire, - le candidat est orienté sur son partenaire et vigilant même entre les techniques.

2ème DAN : compétence et approfondissement dans le maniement des éléments définis pour le premier dan (tant pour Tori que pour Aïte/Uke).

DOMINANTE : CONTINUITE, FLUIDITE,

CONNAISSANCE DU REPERTOIRE TECHNIQUE REISHIKI/REIGISAHO	CREATION/DEVELOPEMENT DE LA TECHNIQUE	POTENTIEL PHYSIQUE ET MENTAL
<p>J'observe que :</p> <ul style="list-style-type: none"> - tenue correcte et propre - le candidat connaît et respecte les règles du dojo, salut, posture, tenue des armes. - le candidat répond bien à mes questions sans hésitations (continuité), il connaît la nomenclature. 	<p>J'observe que :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le candidat met en œuvre la construction en liant les différentes phases (continuité) de réception de la contrainte, création et conduite du déséquilibre jusqu'à l'engagement final en immobilisation ou projection. - le candidat est mobile. - le remplacement entre deux techniques est plus pertinent, il peut y avoir une légère anticipation. (fluidité) - il y a plus d'engagement sans perte du lien avec le partenaire. - le uke est clairement mobilisé. 	<p>J'observe que :</p> <ul style="list-style-type: none"> - bien que la présentation soit dynamique, la vitesse est adaptée au partenaire et - le candidat utilise son corps de façon rationnelle, il est coordonné, (fluidité) <p>c'est à dire qu'il y a un lien entre le haut et le bas du corps,</p> <ul style="list-style-type: none"> - le corps est orienté dans la direction de l'action, les mains dans le prolongement des hanches, pas de torsion du buste - le candidat n'est pas en déséquilibre, - le candidat n'est pas en danger, - le candidat n'est pas agressif et irresponsable envers son partenaire, - le candidat est orienté sur son partenaire et vigilant même entre les techniques, il se replace sans reculer systématiquement

TABLEAU DE SYNTHESE POUR L'OBSERVATION DU TRAVAIL DES ARMES

CONNAISSANCE DU REPERTOIRE TECHNIQUE REISHIKI	CREATION/DEVELOPEMENT DE LA TECHNIQUE	POTENTIEL PHYSIQUE ET MENTAL
1^{er} dan Connaissance de Tanto dori shomen uchi gokyo chudan tsuki 4 techniques ou jo dori/jo nage 4 techniques de chaque minimum	J'observe que le candidat met en œuvre des placements/ déplacements pour : se préserver du danger et aboutir au contrôle et au désarmement de uke, par projection ou immobilisation. Le candidat travaille dans l'axe du jo	J'observe que le candidat prend en compte le danger représenté par l'arme, et ce jusqu'à la restitution de l'arme zanshin sa posture, son attitude l'autorise à contrôler uke à chaque phase du mouvement, (lentement et parfois avec une fixation)
2^{ème} dan Tanto dori Yokomen uchi gokyo /shiho nage Chudan tsuki jyu waza et jo dori/jo nage jyu waza	-construction correcte qui assure la sécurité de tori. -lien entre les phases d'action (continuité)	Plus de continuité et de fluidité , sans perdre l'unité du corps et le lien avec le partenaire.

TABLEAU DE SYNTHESE POUR L'OBSERVATION DU ROLE DE UKE

CONNAISSANCE DU REPERTOIRE TECHNIQUE REISHIKI	CONSTRUCTION	POTENTIEL PHYSIQUE et MENTAL
1 ^{er} dan Connaissance des formes d'attaques correctes	J'observe que uke prend une garde et une distance correcte pour l'attaque demandée. uke sait utiliser les déplacements et les chutes pour se préserver. (placement/déplacement)	J'observe que uke utilise son corps de façon rationnelle pour attaquer et recevoir la technique. (attitude)
2 ^{ème} dan Connaissance des formes d'attaques correctes Et sans hésitation	L'engagement de uke permet à tori de présenter une légère anticipation et la continuité dans la construction. Les attaques sont plus déliées.	uke sait se replacer pour rester présent et chuter sans freiner l'action de tori

En résumé, il faut éduquer sa vision de façon à percevoir des comportements observables « globaux » dans un premier temps. Le cerveau ne peut pas choisir des questions, être conscient du temps, observer des détails chez tori et uke, noter ces éléments, et ce pour 7 ou 8 candidats, il y a trop de tâches à accomplir dans un temps limité.

Les détails peuvent être recueillis lors d'ateliers de réflexion, comme pour ce stage ou en école de cadre, mais ils doivent être rapportés aux critères pour leur donner du sens. En quoi un coude relevé impacte sur la logique de construction et/ou l'unité du corps ? En quoi tel ou tel déplacement autorise la création du déséquilibre de uke sans être en danger ?

Les tableaux ci-dessus doivent nous aider à préparer notre observation en la structurant, mais ils ne peuvent pas être utilisés le jour j, ils seraient trop lourds en charge d'information à traiter. Notre observation étant disciplinée, chacun organise sa prise de note comme il l'entend, grille, tableau, colonnes, abréviations diverses etc. (d'après certains chercheurs il y aurait huit formes d'intelligence différentes, donc autant de façon de percevoir et d'organiser les informations, H. Gardner 1983) L'important est de pouvoir restituer des informations pertinentes pour délibérer avec notre collègue et faire un retour construit au candidat.

Prendre le temps de noter des éléments entre deux candidats. Inscrire le nom des partenaires pour que l'effort soit équitable pour le groupe et pour avoir un avis sur le travail de uke pour chaque candidat.

Mécanisme de décision

L'appréciation de la prestation est faite en utilisant les critères/éléments, mais inévitablement la décision est fortement marquée par la culture technique de l'examineur. C'est à dire que même si nous utilisons le vocabulaire des critères nous pouvons avoir tendance à nous enfermer dans des détails techniques propre à notre filière pédagogique. Les conceptions techniques sont variées et amènent beaucoup de discussions : se former à l'évaluation c'est faire évoluer sa vision, **c'est être capable d'observer les principes et pas seulement la forme technique.**

La posture de l'examineur fédéral n'est pas celle du professeur de club, il ne s'agit pas d'évaluer l'écart entre la prestation du candidat (qui n'est pas notre élève) et notre pratique d'enseignant. L'examen fédéral n'est pas un examen de club.

Il ne peut pas y avoir de certitude sur la forme d'une technique, mais il y a une certitude sur les principes qui permettent sa réalisation.

Délibération

Faire un « tour de table » sur l'ensemble de la poule, pour discuter en priorité sur les cas où il y a désaccord oui/non, l'idée étant d'arriver à une décision commune. C'est l'**accumulation** de manquement aux critères qui fait pencher la balance vers le refus et non pas une seule erreur. Il faut faire un bilan rapide après chaque candidat, c'est une « gymnastique » intellectuelle à mettre en place. Il est conseillé de balayer les 3 critères dans l'ordre, puis de préciser par éléments, par exemples unité du corps : Est-ce que j'ai observé de nombreux déséquilibres de tori tout au long du passage ? Est-ce que j'ai observé de nombreux défauts de centrage ? Est-ce que j'ai observé un manque de mobilité générale, donc de logique de construction ? zanshin: Est-ce que j'ai observé un manque de vigilance répété ? Connexion : uke est-il mobilisé ? Dans ces éléments, la dominante du grade est-elle exprimée ? Le reishiki et la connaissance du répertoire « sautent aux yeux » et ne nécessitent pas une analyse fine. Bien se rappeler que c'est un examen et non pas un concours, chaque candidat est évalué sur sa prestation et non par rapport aux autres.

Retour au candidat

Enfin pour le retour au candidat, bien préciser au préalable que c'est la prestation qui est jugée et non pas la personne, qui sommes-nous pour juger une personne ? Nous évaluons le travail que nous a présenté le candidat ce jour, c'est tout ; cela permet de se mettre à distance de l'échec et favorise l'écoute des candidats. Bien rappeler que s'il y a eu refus c'est parce que **lors de la prestation le niveau d'exigence requis n'a pas été démontré** par le candidat et que les insuffisances sont apparues tout au long de l'examen : on n'échoue pas sur une erreur technique. Toutes les remarques doivent s'appuyer sur les éléments d'évaluation et les dominantes pour justifier la décision. On doit resituer l'épreuve dans le continuum de la pratique en donnant **des pistes d'améliorations** dans tous les cas de figure, échec ou réussite.

Merci aux candidats qui nous ont permis de réaliser des simulations. Merci aux membres du CTR pour l'animation des ateliers.

Merci aux examinateurs de longue date d'être venus partager leurs expériences et leurs visions, c'est indispensable dans la perspective d'une évaluation collective.

Formateur

Luc Mathevet